

TD Ecrit 2 – 09 octobre 2020 (A. Van de Kerkhove)

Objectifs du TD

- Progresser dans la méthodologie de l'écrit : analyser le sujet, analyser le dossier, formuler une problématique.
 - Problématiser la 3^{ème} thématique du concours « Le parcours de formation de l'élève et son évaluation ».
-

Introduction

Le concours de l'AI EPS : quelle finalité et quelles conséquences sur votre préparation ?

- ➔ Finalité : recruter des futurs formateurs, des personnes ressources au niveau académique et disciplinaire.
- ➔ Conséquence : il ne s'agit pas d'ingurgiter des connaissances nouvelles et étrangères à vos pratiques ; il s'agit de démontrer la cohérence de vos propositions. Cela implique une capacité à vous montrer force de proposition et une capacité à communiquer efficacement. Votre préparation doit donc essentiellement être centrée sur vous :
 - affirmer **vos** positionnement professionnel et l'EPS que vous défendez.
 - développer **vos** compétences en matière d'écriture et d'oral.

L'épreuve d'écrit 2 :

« L'épreuve consiste en une composition. Les sujets portent sur l'activité des enseignants et des élèves en éducation physique et sportive. Il est attendu des candidats qu'ils mobilisent des connaissances scientifiques, techniques, institutionnelles et professionnelles en relation avec un dossier qui présente un contexte d'enseignement-apprentissage. Ce dossier comporte au minimum des données relatives à un ou plusieurs établissements scolaires du second degré et des données relatives à une ou plusieurs classes. Il peut être enrichi d'autres documents d'appui (données statistiques, extraits d'articles, extraits de textes officiels, etc.) »

RMQ 1 : « activité de l'enseignant et des élèves » : l'intitulé même du sujet invite à penser les situations pédagogiques dans ce double point de vue.

- ➔ Mon conseil : proposer des problématiques et/ou des UD qui intègrent ce **double point de vue**.

RMQ 2 : l'attendu reste très flou : « Il est attendu des candidats qu'ils mobilisent des connaissances... » Par le passé l'attendu résidait dans la formulation d'un projet de formation. Ce programme n'énonce pas l'objet de la composition. Il ne reste donc que le sujet pour orienter le candidat : plus que jamais, il s'agit de **répondre à la question posée** !

- ➔ Mon conseil : prendre le temps de comprendre à quelle question il s'agit de répondre et de repérer le « nœud » du sujet avant même de mobiliser la moindre connaissance.

RMQ 3 : Après l'énoncé du sujet 2020, il était spécifié : « Vous illustrerez vos propositions avec des exemples de mises en œuvre dans les classes présentées... »

- ➔ Si cette consigne est à nouveau donnée, il faut bien identifier le double niveau des réponses attendues : une proposition à portée générale et une illustration contextualisée. Une étude de cas qui ne sortirait pas du dossier serait donc hors-sujet ; une composition sans exemple concret et contextualisé serait hors-sujet. **L'enjeu est de lier les deux** : partir d'illustrations concrètes pour formuler des propositions généralisables ou inversement.

Le travail méthodologique : 90 % de l'épreuve !

Le TD méthodologique d'angélique a permis de poser les bases : quels attendus et quels conseils d'organisation.

Il faut maintenant **passer de la théorie à la pratique** : se confronter à l'épreuve, prendre des repères, des habitudes d'écritures, se confronter à la difficulté, échouer, reprendre ses écrits, réorganiser ses idées, etc... pour parvenir à produire de bonnes compositions, conformes aux attendus de l'épreuve et rédigées en temps contraint ! !

1- Méthodologie : de l'analyse du sujet à la problématique

1-1- Quelle question ? A quoi faut-il répondre ?

Pour chaque exemple de sujet, trouvez la question qui est posée et ce à quoi il faut répondre : le « nœud » du sujet.

Sujet 2007 : En matière de programmation d'activités athlétiques, au collège comme au lycée, les courses occupent une place importante. Cette place, au regard des objectifs de l'éducation physique et sportive, vous paraît-elle justifiable ou critiquable ?

Sujet 2014 : « Promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante » constitue l'un des axes de la circulaire 20-05-2014 concernant la préparation de la rentrée 2014. En quoi et comment l'enseignant d'Education Physique et Sportive peut-il prendre en compte cet objectif ? Vous construirez et vous illustrerez vos propositions à partir de connaissances scientifiques, institutionnelles, professionnelles et en prenant en compte le contexte particulier du collège proposé en annexe.

*Sujet 2020 : Pourquoi et comment évaluer les élèves en éducation physique et sportive dans le contexte précis de l'établissement décrit en annexe ?
Vous illustrerez vos propositions avec des exemples de mises en œuvre dans les classes présentées et en vous aidant des documents rassemblés dans l'annexe C.*

Sujet du TD : Selon vous, quels rôles l'évaluation peut-elle et doit-elle jouer dans le parcours de formation de l'élève ?

Vous illustrerez vos propositions avec des exemples de mise en œuvre dans la classe de 2de05 en vous aidant des documents annexés au sujet.

1-2- Analyse proprement dite du sujet

Il paraît plus judicieux d'analyser **le sujet avant d'étudier le dossier**. En effet l'analyse du sujet permettra de dégager des axes d'analyse qui vous permettront d'avoir une lecture plus « armée » des documents d'appui et d'en intégrer les différents éléments dans un cadre déjà structuré par rapport aux problèmes soulevés par le sujet. Inversement l'étude du dossier pourrait focaliser votre attention sur tel ou tel aspect préminent et émousser la lucidité nécessaire à l'analyse du sujet qui, rappelons le, doit être le cœur de votre composition. C'est au sujet qu'il faut répondre, il oriente la problématique, est au centre de votre développement et il ne faut en aucun cas en avoir une analyse biaisée. Les documents d'appui ne sont que le « terreau » dans lequel vos réflexions vont se concrétiser. Elles devront certes déboucher sur des propositions adaptées à ce support mais avant tout il est question de répondre au sujet : cela doit être clair et net pour chaque candidat. En effet, l'évaluation de la copie se fait en premier lieu par rapport au niveau de traitement du sujet : « la réponse à la question posée est prioritaire dans l'évaluation et la notation des copies » (rapport de jury 2014).

A) Le sujet :

- Après avoir bien identifié la question posée par le sujet, il est possible de rentrer dans l'analyse du sujet et de ses termes.

- Définir les termes

Il est nécessaire de définir les termes du libellé afin de balayer et de cerner les thématiques, les notions ou les concepts centraux que le sujet amène à investir. Il est parfois utile de rechercher des synonymes aux mots clefs ; cela permet :

- de bien circonscrire l'ensemble des données auxquelles fait référence chaque terme important. Ceci a pour intérêt d'éviter de s'enfermer dans une définition trop étreinte qui négligerait certains aspects.
- d'éviter leur répétition systématique tout au long de la composition.
- de déceler des nuances possibles autour d'une notion et de témoigner d'une plus grande finesse d'analyse et de raisonnement (rechercher des contraires aux mots clefs du sujet peut permettre également de déceler des pistes de réflexion).

Ce travail de définition doit aussi être fait (beaucoup plus rapidement) avec l'ensemble des termes du sujet. Pourquoi « le » et pas « les » ? Qu'implique le terme « en quelle mesure » ? Pourquoi tel verbe, tel article, etc... Ce travail est nécessaire pour bien comprendre le sens du sujet et aidera notamment à comprendre la nature des liens que le sujet invite à établir ou à questionner entre les mots clés.

- Enfin, le cœur du travail d'analyse : mettre en relation les termes, creuser sous la surface pour appréhender le sujet dans sa totalité et se délimiter un espace de réflexion.

Le sujet porte souvent sur une interrelation entre différents thèmes. Votre discours ne doit donc pas se focaliser à l'excès sur un des éléments du sujet (il faut proscrire le catalogue de connaissances ou la narration) mais il s'agit bien d'envisager les rapports qui unissent les divers aspects du sujet : continuités, complémentarités, oppositions, rapports évolutifs, dépendances, temporalités, similitudes... Se focaliser sur un thème lorsque le sujet invite à en croiser deux, c'est condamner sa copie. Si le sujet ne comporte qu'une thématique, il vous revient de la problématiser pour ne pas proposer un traitement descriptif.

Dans tous les cas, il est indispensable de proposer une approche systémique du sujet à l'image de ce qu'est l'enseignement : sur le terrain, les questions ne se posent pas isolément à l'enseignant mais simultanément et de façon parfois contradictoire. C'est la complexité de l'acte d'enseignement qui doit se retrouver dans votre traitement et votre copie ! Pour cela, il faut rapprocher le sujet et les questions qu'il soulève de votre cadre personnel : votre façon de problématiser l'enseignement de l'EPS en général et les thématiques au programme de l'écrit 2 en particulier. De plus l'étude du dossier vous permettra aussi d'identifier des éléments problématiques nouveaux, auxquels vous n'aviez peut-être pas pensés, et qui enrichiront votre traitement.

- ➔ Cette mise en relation doit d'abord prendre la forme de questions qui interrogent les relations entre les termes ainsi que les différents types de réponses à apporter au sujet.
- ➔ Cette mise en relation doit ensuite prendre la forme de réponses :
 - Quelles réponses possibles ?
 - Quel choix personnels ?



Et en pratique, ça donne quoi ? Quelle analyse pour notre sujet ?

B) Les documents d'appuis :

L'enjeu de l'analyse de ces documents est d'établir un diagnostic. En effet, la pertinence de vos propositions étant jugées par le jury par rapport à ce contexte, vous ne pouvez espérer réussir cette épreuve en vous contentant d'une analyse généraliste et de propositions « passe-partout ». Il faudra vous appuyer sur les éléments du dossier et donc sur une analyse fine de celui-ci.

Attention, **cette analyse est orientée par le sujet** : c'est à travers ce filtre qu'il vous faut lire le dossier ! Cette analyse peut être conduite de façon à identifier deux types d'éléments :

- **des « ressources »** : c'est-à-dire des caractéristiques, des moyens, des actions, des projets... qui vous semblent aller dans le bon sens du point de vue des problématiques induites par le sujet. Il faudra les relever, afin d'en utiliser certaines dans vos illustrations. Il s'agira de montrer comment exploiter les points d'appui du dossier pour les opérationnaliser concrètement et ainsi démontrer et illustrer votre problématique.

- **des « contraintes »** : c'est-à-dire des caractéristiques locales difficiles, des incohérences (dans l'organisation de l'EPS, de l'enseignement, de l'établissement...), des mises en œuvre répondant bien aux problématiques soulevées par le sujet mais vous paraissant insuffisantes (par exemple de bonnes intentions mal opérationnalisées, ou bien des mises en œuvres efficaces à l'échelle de l'établissement mais insuffisamment exploitées en EPS, etc...) ou encore des manques (des actions qui n'apparaissent pas dans le dossier, mais que vous vous proposez d'impulser).



Et en pratique, ça donne quoi ? Quelle analyse pour notre dossier ?

1-3- Vers la problématique

Qu'est-ce qu'une problématique en écrit 2 ?

La problématique a pour but d'énoncer clairement ce qui va être démontré dans votre devoir. Comme son nom l'indique, elle répond à un/des problème(s) qui sont à mettre à jour au cours de l'introduction.

➔ La problématique passe donc par l'énoncé du ou des **problèmes centraux, sous-jacents** au sujet.

La problématique est aussi une réponse au sujet. Elle indique l'axe de traitement choisi, c'est à dire l'orientation retenue pour répondre aux problèmes posés par le sujet.

➔ La problématique passe par la formulation d'une **hypothèse de réponse** au sujet.

➔ **Très important !!** Le point de départ de l'analyse est l'identification de la question posée par le sujet : il faut maintenant s'assurer que votre problématique y répond de façon claire et directe !!

La problématique doit être démontrée dans le développement. Elle doit donc être en accord avec votre conception de l'enseignement de l'EPS, avec vos propositions professionnelles et les connaissances qui fondent votre identité professionnelle.

➔ La problématique renvoie à un engagement professionnel et doit refléter **votre conception de l'EPS**.

RMQ : Attention, votre axe de traitement doit être suffisamment large pour « englober » l'ensemble de vos propositions et illustrations. Mais à l'inverse, il ne doit pas non plus rester vague, au risque de perdre tout son sens. Là est la difficulté de la problématique en écrit 2 ! Elle a

somme toute pour rôle d'aider le lecteur à comprendre votre « état d'esprit », à mieux comprendre le sens de vos propositions en leur donnant une cohérence d'ensemble.

Comment trouver sa problématique ?

Une possibilité est de **lister, regrouper - hiérarchiser et enfin synthétiser** :

- Les différentes questions et problèmes soulevés par le sujet, afin de faire émerger un ou deux questions centrales à même de **poser le problème de façon générale**.
- Les différentes pistes de réponses, propositions et illustrations (pour l'établissement, l'EPS ou les classes), afin de **faire émerger une philosophie d'ensemble**, une façon de répondre au sujet et aux problèmes qu'il soulève.

Comment la formuler ?

Je préconise plusieurs temps :

- 1- **Reformulation du sujet**
- 2- **Problème(s) central que vous percevez derrière le sujet**
- 3- **Hypothèse de réponse** (c'est la problématique à proprement parler !!)
- 4- **Nuancer son propos**

Pour formuler votre hypothèse (la partie centrale de votre problématique, il est important d'être :

- **claire** : facilement compréhensible avec une **simplicité dans la formulation**.
- **explicite** : pour exprimer sans équivoque un projet de démonstration **sans sous-entendu ni implicite pour éviter** une mauvaise interprétation par le lecteur.
- **spécifique** : il s'agit de bien répondre au sujet (ne pas hésiter à en **reprendre les termes du sujet** pour montrer le lien étroit entre votre réponse et la question posée)
- **engagée** : dans le sens où elle doit refléter **votre vision** de l'EPS

→ *Quelques exemples d'annonces d'hypothèse :*

- « *C'est pourquoi nous essaierons de démontrer que ...* »
- « *Nous centrerons donc notre démarche sur l'idée que ...* »
- « *Il nous semble donc essentiel de mettre en évidence ...* »
- « *Ainsi, nous centrerons nos réflexions sur ...* »
- « *Nous soutiendrons donc la thèse selon laquelle...* »



On tente de formuler une problématique avec ces 4 temps !

2- La thématique du programme

« Le parcours de formation de l'élève et son évaluation »

Le travail qui vient d'être mené autour du sujet support de ce TD a d'ores et déjà permis de commencer à traiter cet item. Pour amener quelques éléments, voici quelques apports.

Je pense que le travail autour des thématiques doit prendre deux directions :

- 1- Faire émerger différentes connaissances liées à chacun des deux thématiques centrales « Parcours de formation » d'une part et « évaluation » de l'autre.
- 2- Mettre en relation les deux notions pour voir les différentes relations qui se jouent entre elles et de les traduire problématiques professionnelles.

2-1- Cadrage notionnel autour des termes clés

Il n'est pas nécessaire d'avoir une infinité de connaissances. Il faut surtout :

- Une définition « opérationnelle », c'est-à-dire, une définition que vous maîtriser (d'où vient-elle, que présuppose-t-elle, par qui et dans quel cadre théorique a-t-elle été pensée ?
- Quelques connaissances clés vous permettant de situer et de justifier vos propositions d'un point de vue institutionnel, scientifique, didactique, pédagogique...

A- Parcours de formation

Pour définir la notion...

« S'intéresser aux parcours suppose alors la prise en compte de l'expérience telle que la définit Dubet (1994) mais aussi des épreuves rencontrées (Martuccelli, 2006) qui, à terme, révèlent la capacité plus ou moins grande des acteurs à s'y confronter, à les surmonter, pour s'adapter aux changements qu'ils rencontrent ou qu'ils opèrent dans leur environnement social et professionnel. En ce sens, le parcours contient une perspective dynamique qui fait interagir individu et contexte, intégrant projets, surprises, accidents, bifurcations, etc. »

(Thérèse Perez-Roux (2016), « Parcours des enseignants et rapport au travail: quelles conditions pour un épanouissement professionnel ? » in Former les enseignants au XXIème siècle, 2, De Boeck, pp.101-112, dir. Luc Ria. Pour ses références : Dubet, F. (1994). Sociologie de l'expérience. Paris : Seuil. Martuccelli, D. (2006). Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine. Paris : Armand Colin).

La notion de parcours de formation selon Carole Sève (conférence donnée aux journées scientifiques et universitaires de Dijon, 22 décembre 2018 à Dijon → voir diaporama annexé au TD)

La notion de parcours à concevoir à l'inverse de la notion de projet :

- ➔ L'idée de projet correspond d'abord à un intérêt porté au but, à la visée pour aller ensuite vers les moyens à mettre en œuvre.
- ➔ L'idée de parcours correspond à un intérêt porté au cheminement pour ensuite aller vers les expériences vécues et les apprentissages possibles.

La notion de parcours selon deux points de vue :

- ➔ Point de vue interne : le vécu de l'élève, les traces de ces expériences et les apprentissages générés.
- ➔ Point de vue externe : la forme du parcours, ses modalités d'agencement (dans le temps et l'espace), les activités proposées et les acquisitions visées...

On peut conclure sur deux grands enjeux liés à la notion de parcours de formation:

- mettre en cohérence les différents enseignements (de projets éclatés à un parcours cohérent)
- s'intéresser au point de vue de l'élève et passer d'une conception formelle à une conception prenant en compte le vécu de l'élève.

D'autres questions, moins spécifiques, se posent également :

- Comment individualiser ces parcours ?
- Quelle progressivité dans la séquence, l'année, le cycle ?
- Quelle contribution à la réussite scolaire et au projet d'orientation ?

Les connaissances clés

Les connaissances à avoir sont ici essentiellement institutionnelles.

- ➔ Au collège : il vous faut connaître le socle commun et avoir une vision de la façon dont s'y organise la cohérence des différents enseignements ; les EPI et les parcours éducatifs (santé, avenir, citoyen et d'éducation artistique et culturelle) sont également à considérer en tant que parcours de formation en eux-mêmes et en tant qu'éléments à intégrer au socle.
- ➔ Au lycée, c'est plus par les projets (projet d'établissement, d'EPS, d'AS ou encore d'option EPS) et les différentes actions éducatives qu'il est possible de penser la notion de parcours en questionnant la cohérence d'ensemble. Du point de vue de l'élève, avec la réforme du lycée, le parcours de formation de l'élève s'individualise davantage : choix de trois enseignements de spécialité (au lieu des filières génériques L, ES et ES) puis maintien de 2 de ces spécialités en terminale. Les options peuvent aussi venir colorer davantage leur parcours. A noter que Parcoursup, l'application gérant les orientations post bac, fait une place au CV et à toute PJ attestant des expériences et compétences des élèves (JSP, BAFFA, pratique sportive, encadrement, arbitrage...). C'est donc la mise en valeur d'un parcours global de formation qu'on attend de l'élève.

Enseignements communs	Enseignements de spécialité	
	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels	Enseignements de spécialité		
	Au choix 3 spécialités Première	Au choix 2 spécialités Terminale	
<ul style="list-style-type: none"> > Un enseignement en première Deux enseignements possibles en terminale > Libre choix > Durée 3 h 	ARTS	4 h	6 h
	BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
	HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
	HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
	LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
	LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
	MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
	NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
	PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
	SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
	SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
		12 h	12 h

Enseignements optionnels	Enseignements de spécialité
<ul style="list-style-type: none"> Dès la première : LANGUE VIVANTE C ARTS EPS LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ 	<ul style="list-style-type: none"> En terminale uniquement : MATHÉMATIQUES EXPERTES MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques
 ** Avec un complément de 2 h en physique

Certaines connaissances scientifiques (psychologie ou sciences de l'éducation) pour être utiles pour argumenter de l'intérêt de la notion de « parcours » et justifier de l'efficacité de certaines modalités de mises en œuvre. A vous de faire les ponts et de voir quelles connaissances sont en mesure d'appuyer vos propositions.

B- Evaluation de l'élève

Pour définir la notion...

Stéphane Brau-Antony (*Conférence AE.EPS du 15 novembre 2020 à Orléans*) insiste sur la double logique de l'évaluation :

- ➔ **La logique de contrôle**, qui concerne le produit de l'apprentissage. Il s'agit de faire le bilan des acquisitions : c'est l'évaluation dite **sommative**.
- ➔ **La logique de régulation**, qui concerne le processus de l'apprentissage. Il s'agit d'orienter les apprentissages (repérage de l'élève, analyse de ses réussites et erreurs...) : c'est l'évaluation **formative**.

Il distingue ainsi l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation pour l'apprentissage.

Des définitions :

- L'évaluation « désigne l'acte par lequel, à propos d'un événement, d'un individu ou d'un objet, on émet un jugement en se référant à un ou plusieurs critères » (Noizet et Caverni, 1978).
- « Evaluer consiste à émettre un jugement de valeur, à estimer la valeur de quelque chose ou de quelqu'un (Ardoino et Berger, 1986) ».

RMQ : On voit bien que ces définitions sont de natures différentes. La 1^{ère} assez technique qui désigne l'acte et s'appuie sur l'idée de critère. La 2^{de} porte davantage sur la fonction de l'évaluation et renvoie notamment à une dimension éthique. Selon la nature du sujet et/ou de vos choix de traitement, le choix telle ou telle définition ou de plusieurs d'entre elles, n'est donc pas neutre.

Les axes de réflexions autour de l'évaluation s'organisent autour de deux grandes questions :

- Outre les échéances institutionnelles, **quelle fonction** doit jouer l'évaluation (plutôt un outil de contrôle -permettant de mettre une pression, voire de sanctionner les élèves- ou plutôt un outil d'accompagnement) ?
- Quelles **modalités de mise en œuvre** de l'évaluation ? Les débats récents se sont organisés autour des évaluations dites par compétences et de la place de la note mais de nombreuses autres questions se posent : quelle temporalité (n'évaluer qu'en fin d'apprentissage pose problème, évaluer souvent peut aussi être critiquable), quelle tâche (tâche connue, tâche nouvelle), droit à l'erreur ou non... ?

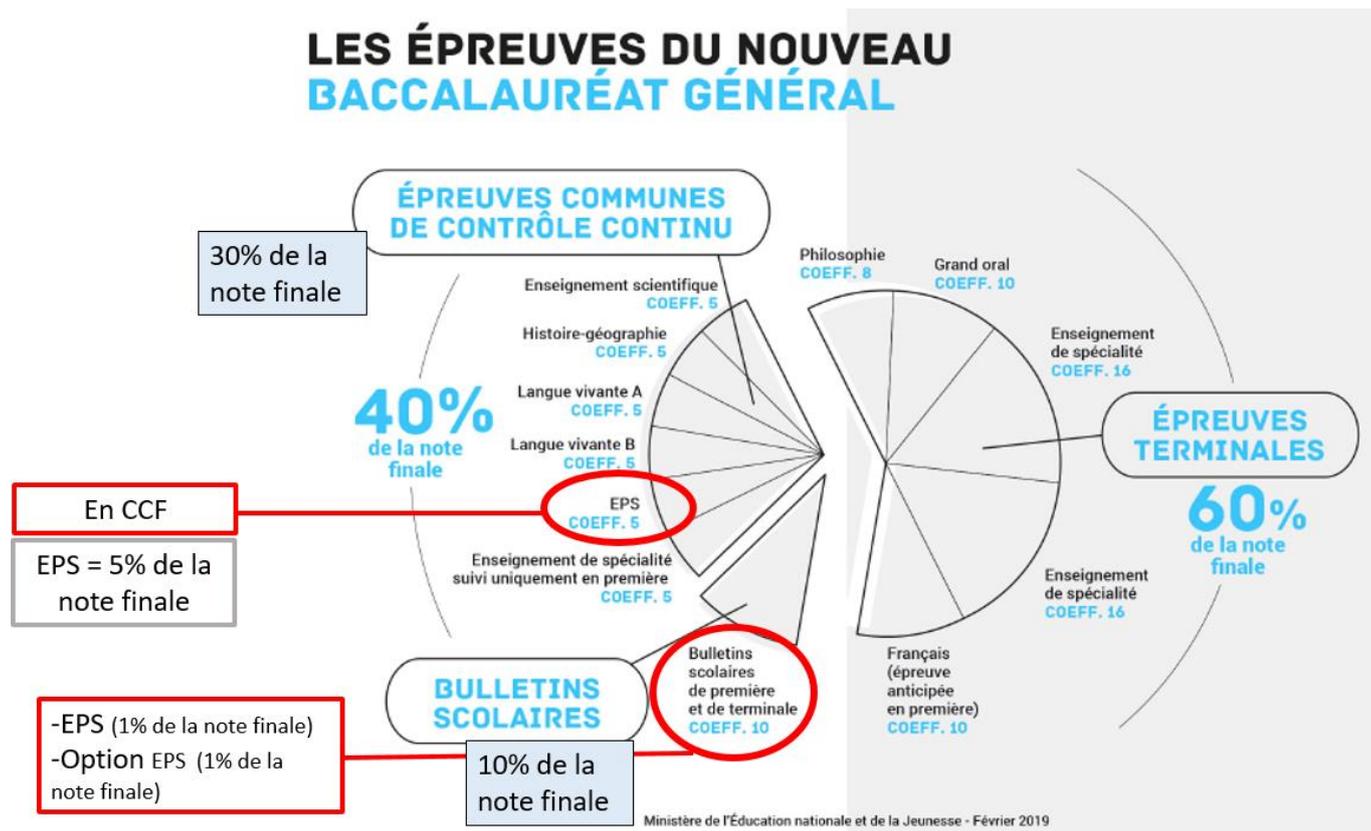
Les connaissances clés

Sur le plan institutionnel, il faut parfaitement connaître les grands attendus de fin de cycle (ce qu'il faut évaluer) liés aux programmes (socle commun et programmes EPS lycée GT et voie professionnelle). Il faut connaître les exigences institutionnelles en matière d'évaluations sommatives et certificatives.

Un point sur l'évaluation au lycée suite à la réforme :

- L'évaluation formative est « instituée » dans les nouveaux programmes («Au cours des situations d'apprentissage et au fil des leçons, les enseignants veilleront à identifier les modes d'engagement des élèves et à les renseigner régulièrement sur leur degré d'acquisition. » - programme EPS LGT 2019)
- L'évaluation sommative se réduit désormais aux seules évaluations liées aux bulletins scolaires de 2de.

- L'évaluation certificative prend deux formes :
 - > 1- Les épreuves en contrôle continu :
 - bulletins scolaires de 1ère et terminale
 - Les épreuves communes : elles ponctuent chaque période de formation (1ère et terminale). Les dates sont fixées par l'établissement (en EPS, on parle de CCF : le fonctionnement est resté le même qu'avant la réforme avec 3 épreuves organisées sur l'année de terminale)
 - > 2- Les épreuves terminales : 4 épreuves ponctuelles passées en fin d'année de terminale (Philosophie, grand oral et deux spécialités choisies en terminales).



Sur le plan scientifique, des axes de réflexions ouverts par S. Brau-Antony :

Stéphane Brau-Anthony & Jean-Pierre Cleuziou, L'évaluation en EPS, 2005 :

« La connaissance du résultats constitue ainsi une variable cruciale de l'apprentissage. [...] Informer celui qui apprend sur la qualité de sa réponse (écarts par rapport au but prescrit par la tâche) peut avoir pour effet une amélioration de sa réponse et une influence sur sa motivation... ». Se plaçant ici du point de vue d'une évaluation pour l'apprentissage, les auteurs énoncent un certain nombre de conditions d'efficacité : des connaissances du résultat fréquentes, des délais de communication rapides, une limitation du nombre d'interventions désapprouvées, des feedback pertinents qui permettent aux élèves de s'auto-évaluer et d'être plus autonomes...

Sur le plan pédagogique, voici différents extraits pour susciter ou alimenter vos réflexions :

André Antibi, La constante macabre, 2003 :

Pour l'auteur, la constante macabre traduit le fait que dans notre système éducatif, une évaluation produit normalement une proportion d'élèves en échec. L'absence de cette proportion d'élèves en échec, lors d'un devoir, ou à un examen, est considéré comme un dysfonctionnement.

« L'existence d'une telle constante, « macabre » traduit une certaine forme d'injustice de notre système d'évaluation qui semble destiné davantage à classer les élèves qu'à évaluer réellement leur connaissances. »

En effet, selon André Antibi, la raison essentielle à l'existence d'un tel processus est le fait que « la société fait jouer au système éducatif un rôle de sélection. » Selon lui, le comportement des enseignants « s'est adapté au contrat implicite dicté par la société. »

Anthony Van de Kerkhove, *Libérons l'école des notes*, 2016 :

« Celle-ci [l'école française] est aujourd'hui dans une incohérence profonde et souffre de cette tension très vive entre d'un côté les objectifs qu'elle affiche, ambitionnant de proposer une école plus juste qui réduiraient les inégalités sociales, et d'un autre côté les pratiques évaluatives qu'elle organise et qui conduisent notamment à produire de l'échec et à mettre en compétition les élèves sans d'ailleurs qu'aucun bénéfice n'en soit tiré par personne. »

« Il semble en fait que ce qui n'est qu'un moyen de situer des acquisitions, la note, devienne en fait dans notre école une finalité en soi. Inversement, les véritables objectifs de développement et d'acquisition ne semblent essentiellement que des moyens pour obtenir de bonnes notes. Le sens de l'apprentissage et donc le rôle de l'école lui-même se trouvent donc plus que réduits, et cela nous amène nécessairement à nous interroger. »

Rapport de l'IGEN n° 2013-072 de juillet 2013 :

« Des pays qui définissent l'évaluation comme devant faire réussir les élèves ou comme devant permettre leur sélection » : les premiers, la Finlande notamment, réduisent considérablement le déterminisme social de la réussite scolaire.

« On ne sait pas ce qu'on évalue, les niveaux de performance ne sont pas définis. Il est impossible de savoir ce que maîtrisent effectivement les élèves et de comparer les résultats d'une classe à l'autre, d'une école ou d'un établissement à l'autre. »

Paul Raoult (Lettre d'information n°40 de la FCPE) :

« Supprimer les notes aura d'ailleurs un effet salvateur : les enseignants devront trouver avec les parents de nouveaux modes de communication, et c'est tant mieux ! »

→ Pour aller plus loin sur l'évaluation, voir le document annexé au TD « L'évaluation des acquis des élèves : entre enjeux d'apprentissages et enjeux sociétaux » (A. VDK, Saint Etienne, 1^{er} décembre 2017).

2-2- Mise en relation des termes et problématisation de la thématique

C'est un travail qui doit rester personnel. Il ne sert à rien de plaquer les idées d'autrui. Toutefois, la lecture d'articles, l'échange avec des collègues... bref, la confrontation de points de vue est souvent nécessaire pour avancer.

Dans cet esprit, je vous partage quelques idées.

Mon questionnement autour des liens « parcours de formation » et évaluation »	Mes réponses
L'évaluation est-elle la finalité du parcours de l'élève ou un moyen pour le réussir ?	Nécessairement les deux : - l'évaluation formative doit permettre d'accompagner l'élève, de l'aider à se repérer et à progresser - l'évaluation certificative est indispensable pour valoriser le parcours, permettre à l'élève d'être reconnu et de faire reconnaître ses compétences
Comment l'évaluation peut-elle aider à individualiser les parcours de formation des élèves ?	Si les évaluations diagnostiques débouchent sur de réelles mises en œuvre pédagogiques pour différencier les apprentissages.
Comment faire de l'évaluation un outil accessible et utile à l'élève dans son parcours de formation ?	Par une politique d'équipe ou d'établissement autour de l'auto-évaluation et la mise en place d'outils, d'indicateurs communs.
Comment amener de la cohérence interdisciplinaire ou entre enseignants grâce à l'évaluation ?	Idem.
Comment ne pas être dans l'évaluation permanente au détriment des apprentissages et de la formation de l'élève ?	En ne séparant ce qui relève de l'apprentissage et de l'évaluation : c'est un même processus global pour l'élève, c'est un même acte pour l'enseignant. En ne multipliant les outils d'évaluation : mêmes outils (ou même base d'outil) pour le diagnostic, le formatif et le sommatif.
Etc...	
↓	

De ce questionnement et des pistes de réponses qu'on souhaite apporter, pourra émerger une problématique à même d'englober l'ensemble de vos propositions en reflétant votre état d'esprit général.

Ainsi, à titre d'exemple, pour répondre au sujet de ce TD « Selon vous, quels rôles l'évaluation peut-elle et doit-elle jouer dans le parcours de formation de l'élève ? », une hypothèse pourrait être :

« L'évaluation joue nécessairement un rôle certificatif qui structure le parcours de formation en fixant des échéances mobilisatrices. Mais il importe selon nous de dépasser ce seul rôle pour faire de l'évaluation un véritable outil de formation qui doit permettre d'individualiser et d'accompagner les parcours des élèves.

Une telle ambition n'est toutefois possible qu'en respectant un certain nombre de principes que nous illustrerons dans l'établissement du dossier annexé au sujet. Ces principes structureront notre développement en trois parties : le partage des outils d'évaluation au sein de la communauté éducative ; la cohérence entre outils d'évaluation sommatifs et formatifs ; la pratique d'une évaluation positive. »